

Séance du 04 Décembre 2017

L'an deux mille dix-sept, le 04 décembre 2017 à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr TRAMONT Pierre.

Présents : Mmes - BARIAC - BEUNEUX - CAVALLERO- QUESSETTE-MM. IGAU - MACIAS - MASSON - PRATDESSUS – TRAMONT.

Excusée : Mme BERDUCAT (qui a donné pouvoir à Mme CAVALLERO)

Absente : Mme MUN

Ordre du jour :

- Travaux des gorges de Luz-Saint-Sauveur
 - présentation du projet
 - demande de subventions
- Questions diverses

* * *

Travaux des gorges de Luz-Saint-Sauveur

Monsieur le Maire expose le projet de travaux dans les gorges de Luz.

Suite au comité de suivi n°34 concernant la sécurisation de la RD921-Gorges de Luz, des travaux urgents sont nécessaires pour sécuriser la route avant l'hiver.

Le comité de suivi a retenu le devis établi par la FFT/GTS d'un montant de 6000 €.

De plus, en option, l'entreprise propose de réaliser des ancrages par clous 32 mm et câbles de placage pour un montant de 11250 € HT.

Ces travaux seront réalisés sur le territoire de la commune de Villelongue.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces travaux et donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour :

- signer tous les documents nécessaires à cette opération
- solliciter des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et auprès du Conseil Départemental.